



1188 Gimel, le 18 juillet 2012

**CONSEIL COMMUNAL**  
**GIMEL**

**Rapport de la commission désignée pour l'étude de la réorganisation de la protection civile.**  
**Préavis municipal No 2-2012**

La commission composée de:

Gabriel Renaud, Président

Florian Baeriswyl

Simon Baudin

John Dubugnon

Luc Durussel, Rapporteur

S'est réunie le 18 juillet 2012 pour l'étude du préavis et la rédaction du présent rapport.

Nous constatons qu'il s'agit d'une simple réadaptation suite à la nouvelle répartition des districts, la nouvelle ORPC du district de Morges comprendra 62 communes.

Le fonctionnement reste identique à celui de la précédente réorganisation de la protection civile de 1997.

Une légère augmentation des coûts est à prévoir ; le montant par habitant de CHF 17.70 devrait être porté à environs CHF 20.00

En conclusion de ce qui précède, la commission unanime recommande au conseil communal de Gimel :

- 1- D'autoriser la Municipalité à adhérer à la nouvelle Organisation Régionale de la Protection Civile du district Morges (ORPC)
- 2- D'accepter la convention de la nouvelle Organisation Régionale du district de Morges, dont un exemplaire est joint au rapport.

Le président

Le rapporteur

Les membres